

**Extrait du Registre des Délibérations
BUREAU EXECUTIF
Séance du jeudi 27 juin 2024**

Date de la convocation : vendredi 21 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 37

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Monique SEMAVOINE, M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Valérie REVEL, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Pascal MORA, M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, Mme Marie-Claire NE, M. Jean-Marc PEDEBEARN, M. Didier RIVIERE, M. Victor DUDRET, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Patrick ROUSSELET, M. Christophe PANDO, Mme Corinne HAU, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Gilles TESSON, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, Mme Isabelle PORTE (suppléante de M. Jean-Pierre LANNES)

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Michel BERNOS (pouvoir à M. Jean LACOSTE), M. Francis PEES (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Eric CASTET (pouvoir à M. Philippe FAURE), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), Mme Marie-Hélène JOUANINE (pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE)

Étai(en)t excusé(es) :

Secrétaire de séance :

N° 26 Salon de l'Étudiant 2024

Rapporteur : M. Mohamed AMARA

Mesdames, Messieurs

La 9ème édition du salon de l'Étudiant se tiendra au Zénith de Pau le samedi 05 octobre prochain.

Les précédentes éditions ont toutes été un franc succès et ont été fréquentées par plusieurs milliers de visiteurs, venus au Zénith s'informer sur les possibilités offertes aux jeunes dans leur orientation du lycée au supérieur et dans le choix de métier.

L'édition 2023 a accueilli 4 224 visiteurs, fréquentation record depuis la création du salon ! En 2022, 2 866 visiteurs avaient été accueillis, soit une augmentation exceptionnelle de près de 50%.

Ce salon est donc devenu un évènement de référence, attendu et apprécié des jeunes et leurs parents, les aidant sur leurs orientations du lycée au supérieur ou sur leurs choix de métier. Regroupant plus de 60 exposants, ce salon représente pour les familles un moment privilégié de rencontres avec de nombreux acteurs de l'enseignement supérieur : BTS, BTSA, formations universitaires, écoles spécialisées, écoles de commerce et d'ingénieurs, Classes Préparatoires, formations en alternance...

Cet événement est organisé par la revue l'Étudiant, en partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'Académie de Bordeaux et l'ONISEP Nouvelle-Aquitaine.

Pour l'édition 2024, et dans la continuité des éditions précédentes, l'Étudiant proposera encore un salon hybride : durant les semaines précédant le salon, les jeunes pourront construire leur démarche d'information en découvrant des exposants et des contenus sur la plateforme numérique hybride NOE (plateforme innovante, imaginée par l'Étudiant pour aider les 15-25 dans leur démarche d'orientation).

La communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées est sollicitée afin d'apporter son soutien financier à la réalisation de cette édition 2024, à hauteur de 5 500 €.

Ce partenariat se décline sous la forme suivante :

- Association de la communauté d'agglomération à l'ensemble de la campagne de communication (ensemble des outils d'information et visuels de promotion) ;
- Présence physique sur le salon, via un espace à l'entrée, présentant les services ville/agglo aux étudiants ;
- Une communication dédiée dans le guide du visiteur ;
- Un communiqué spécifique dans le dossier de presse de l'événement.

Il vous est donc proposé d'apporter une contribution de 5 500 € au Salon de l'Étudiant 2024, en contrepartie de la visibilité apportée par cet événement à l'offre de formation existant sur l'Agglomération.

Après avis de la conférence Développement Economique - Attractivité - Tourisme - Numérique - Affaires Européennes et internationales du 12 juin 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 18 juin 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Décider de l'octroi d'une contribution de 5 500 € à la revue l'Étudiant au titre de l'organisation de l'édition 2024 du Salon de l'Étudiant de Pau, conformément au règlement d'intervention économique, Priorité n°2, chantier 2.3, aide aux événements territoriaux ;**
- 2. Décider que la dépense correspondante sera réglée au moyen des crédits inscrits au budget 2024, chapitre 65, fonction 90, article 6574.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Président
François BAYROU